

OUVRE-MOI LA PORTE

Municipalité de Plaisance
274, rue Desjardins
Plaisance (Québec) J0V 1S0
(819) 427-5363



Vol. 12, No. 1

5 février 2010

MESSAGE DU MAIRE



Un peu comme à chaque année, je veux souligner que le mois de février est le « *Mois du cœur* », la fête de la Saint-Valentin et en même temps le mois dédié à la Fondation des maladies du cœur.

Plus concrètement actuellement au conseil nous mettons beaucoup d'effort pour préparer la venue de l'autoroute 50. Pour s'y faire nous devons trouver des pistes pour revitaliser le cœur de la municipalité. Au cours des prochains mois l'organisme « *Fondation Rue Principale* » en étroite collaboration avec le comité de développement économique élaborera un plan de match pour attirer les passants touristes et autres personnes chez nous. Le Centre d'Interprétation du Patrimoine, les Chutes et le Parc National semblent être les « *artères principales* » à exploiter mais il faudra tout de même faire certains efforts pour améliorer notre image visuelle le long des chemins principaux.

N'hésitez pas à apporter vos suggestions et vos commentaires.

Paulette Lalande, Maire

Heures du bureau municipal

Du lundi au jeudi
8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Vendredi : fermé

TABLE DES MATIÈRES

Réduction de taxes.....	2
SADC Papineau.....	2
Départ de Jason Carrière.....	3
Maison des jeunes - Heures d'ouverture.....	3
Défi en patin.....	3
Corporation North Nation Mills.....	3
Gala des pompiers.....	3
Politique familiale/Inscription maternelle..	4
Transport adapté et collectif.....	4
Licences de chiens.....	4
Février 2010/Mois du cœur.....	5
Club de l'amitié de Plaisance.....	5
Paroisse Cœur-Très-Pur-De-Marie.....	6
Dimes et dons.....	6
Loterie de la BAPN.....	7
Programmes de rénovation domiciliaire.....	7
Offre d'emploi - Loisirs.....	8

RÉDUCTION DE TAXES : RÉGLEMENT REVITALISATION **MESSAGE IMPORTANT**



Votre conseil municipal tient à rappeler que vous pouvez profiter d'une exemption de taxe foncière sur la valeur ajoutée de plus de 15 000\$ au rôle d'évaluation à la suite de rénovation à votre résidence ou commerce. À noter cependant que cette réglementation s'applique à des zones bien définies. Évidemment pour connaître tous les tenants et aboutissants de cette réglementation, il importe que vous contactiez le bureau municipal pour bien vérifier votre éligibilité.

Précisons à ce sujet que le comité de développement économique joue un rôle actif et constructif pour encourager toutes les initiatives et actions visant justement à améliorer les attraits visuels de notre milieu plaisancien. Dans cette optique mentionnons que le C.D.E. travaille présentement de concert avec Fondation Rue Principale afin d'identifier divers moyens pouvant contribuer à la revitalisation de notre municipalité.

Ce n'est pas un secret pour personne que plus notre environnement physique sera attrayant et invitant plus nous préparons un « terrain fertile » à des retombées prometteuses en regard de la venue prochaine de l'autoroute 50.

Les membres bénévoles formant la C.D.E. comptent sur votre appui et votre dynamisme pour « embarquer » dans la parade et poser des gestes concrets en vue de s'assurer que Plaisance soit une destination reconnue.

À partir de cette préoccupation légitime et déterminante, nul doute que la mobilisation-concertation prend tout son sens pour avancer dans la bonne direction !

SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS (S.A.D.C.) PAPINEAU **UN ORGANISME PRÊT À AIDER**



Récemment, nous avons reçu une correspondance bien étoffée de la S.A.D.C. visant à vous informer de tous les services accessibles pour aider soit au démarrage ou à la consolidation d'une entreprise ou d'un commerce.

Brièvement précisons que cet organisme est un partenaire du gouvernement fédéral et a le mandat de supporter et d'accompagner toutes les initiatives pouvant favoriser le développement économique et social. Cette démarche de ma part veut donc vous sensibiliser aux diverses possibilités de recourir à leurs services pour vous aider à mener à terme un projet d'affaires. De la documentation beaucoup plus élaborée est disponible au bureau municipal pour justement en savoir davantage sur les divers programmes d'aide.

À ce jour, un bon nombre de personnes de tous âges ont fait appel à leurs services pour de l'aide technique ou du financement et il n'en tient qu'à vous d'en faire de même si vous avez le goût et le dynamisme pour réaliser un projet qui vous inspire. N'hésitez pas l'information est là, à vous de la consulter ! Bien sûr le comité de développement de Plaisance souscrit d'emblée à ce « blitz d'information » pour répandre un momentum positif dans notre milieu. Toutes les « idées d'affaires » se doivent d'être regardées de près pour vitaliser notre économie ici comme ailleurs !



ASSOCIATION DES LOISIRS DES NOUVELLES FRAÎCHES ET IMPORTANTES

DÉPART DE JASON CARRIÈRE

C'est avec regret que nous avons dû, lors du dernier conseil municipal, accepter la démission de notre animateur en loisirs qui avait su en moins d'un an se démarquer par la qualité de son implication dans l'ensemble de ses tâches. Nous lui souhaitons un franc succès dans son nouveau milieu de travail où il pourra mettre à profit sa formation en administration. Merci Jason pour tout ce dynamisme et cette présence joviale et inspirante dont tu as fais preuve.

MAISON DES JEUNES RÉDUCTION DES HEURES D'OUVERTURE



Compte tenu du départ de Jason, l'association des loisirs se voit dans l'obligation de fermer la maison des jeunes le mardi, vendredi et le samedi pour une période indéterminée.

Heureusement, les deux animateurs de SAJO continuent à s'impliquer avec créativité et enthousiasme les lundis, mercredis et jeudis pour bien meubler les loisirs de nos jeunes. Voilà une contribution qu'il vaut la peine de mettre en valeur et d'apprécier.

DÉFI PATIN – DIMANCHE LE 7 FÉVRIER 2010

Eh oui! comme à chaque année, l'activité Défi Patin est de retour. Cette journée est idéale pour faire de l'activité physique tout en rencontrant les gens de notre entourage. Une belle activité familiale à ne pas manquer!

Nous vous attendons en grand nombre ***le 7 février prochain de 13h à 16h à la patinoire!***

Association des loisirs



CORPORATION NORTH NATION MILLS/ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

Veuillez noter à votre agenda que le vendredi 26 mars à 19h30 se tiendra l'A.G.A. 2010 de la corporation.

Présentement le processus de renouvellement des cartes de membres est en marche pour assurer à cet organisme voué à la mise en valeur et à la promotion du village North Nation Mills et des chutes de Plaisance tout le soutien nécessaire dans l'atteinte de ses objectifs.

À cet égard, toute l'équipe qui participe activement à la bonne vitalité de la corporation compte sur votre présence à ce rendez-vous annuel afin de sentir une vraie et importante collaboration de votre part !

GALA DES POMPIERS

Voici une date à inscrire dans votre agenda : **24 avril 2010**. Les préparations du gala vont bon train. Encore cette année, les pompiers vont nous préparer une soirée pleine de rebondissements. La formule sera sensiblement identique aux dernières années, soit un souper comprenant des cuisses de grenouilles ou bien d'excellentes brochettes de poulet. Les billets devront être en vente d'ici quelques semaines. Si cela vous intéresse, vous n'avez qu'à approcher un pompier et s'est avec plaisir qu'il vous vendra un billet.

Au plaisir de vos rencontrer lors de cette soirée.





POLITIQUE FAMILIALE ET INSCRIPTION À LA MATERNELLE



La mise en place de la Politique Familiale est présentement en chantier alors que différentes initiatives plutôt formelles sont enclenchées: adhésion à l'organisme Carrefour-Action Municipalité et Famille, préparation du dossier de candidature pour les programmes MADE (Municipalités Amies Des Enfants) et MADA (Municipalités Amies Des Aînés). Des objectifs plus concrets sont également en marche pour préparer l'application de la Politique Familiale: rencontre des commerçants locaux pour les paniers d'accueil des nouveaux résidents, sondage du nombre d'enfants d'âge préscolaire de la municipalité, etc.

À ce sujet, si vous avez un p'tit bout-d'choux qui sera d'âge à fréquenter Passe-partout ou la maternelle de l'école de Plaisance en septembre 2010 (5 ans au 30 septembre 2010), il est très important pour l'avenir de notre école d'y inscrire votre enfant au plus tôt. Si vous connaissez également quelqu'un de votre entourage dont le petit chérubin pourrait profiter de notre dévouée équipe-école, faites-lui gentiment un rappel !

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF INFORMATIONS : CA ROULE RONDEMENT !



Nous avons le privilège d'avoir dans notre municipalité du transport terrestre de personnes qui est effectué par la Corporation des Transports Adapté et Collectif de Papineau Inc. dont les bureaux sont situés à l'École Secondaire Louis-Joseph Papineau à Papineauville.

Nous remarquons que 1 418 transports adaptés et 797 transports collectifs ont été effectués durant l'année 2009 pour les contribuables de notre municipalité.

Il est important de souligner que le transport adapté est un service en commun ajusté aux personnes ayant un handicap physique, auditif, intellectuel, psychologique ou en perte d'autonomie. La personne peut se faire accompagnée lorsque indispensable à sa mobilité.

Le transport collectif est un service de transport en milieu rural effectué majoritairement par des bénévoles, et ce, tout en privilégiant les places libres et disponibles dans les véhicules scolaires, adaptés, communautaires et privés.

Vous pouvez rejoindre le service du transport au numéro de téléphone (819) 427-6258 poste 1052.

Le Regroupement des Transports Collectifs de l'Outaouais, en collaboration avec le Ministère des Transports du Québec, dont la Corporation des Transports Adapté et Collectif de Papineau Inc. en est membre, a mis en place un site web sur lequel les personnes peuvent y accéder à l'adresse suivante : www.transportscollectifsoutaouais.com. Ce site permet d'inscrire des offres et des demandes de transport afin d'obtenir un jumelage, afin de consolider les places résiduelles dans les véhicules circulant sur le territoire de l'Outaouais et optimiser le covoiturage.



LICENCES DE CHIENS

Comme à chaque année avec l'arrivée du printemps, un recenseur passera à votre porte pour s'assurer que votre chien reçoit sa licence 2010. Cette licence au coût de 10\$ est très importante afin de retrouver votre chien s'il s'enfuyait de chez vous. Comme l'année dernière, Madame Christiane Labonté passera chez vous afin de procéder à l'identification de votre chien. Merci de votre collaboration!

FÉVRIER 2010/MOIS DU CŒUR



Il est unanimement proposé

- QUE** la Municipalité de Plaisance affiche son coeur et par ce geste elle démontre sa préoccupation pour la santé cardiovasculaire de ses concitoyens. Toujours première cause de décès, les maladies du coeur tuent une personne toutes les 27 minutes au Québec;
- QUE** la Fondation des maladies du coeur du Québec, forte de l'engagement de ses bénévoles, de ses employés et de ses donateurs, a pour mission de promouvoir la santé du coeur en recueillant des fonds afin d'appuyer la recherche et la prévention des maladies cardiovasculaires et des accidents vasculaires cérébraux au Québec;
- QUE** par ses actions, la Fondation des maladies du coeur contribue à améliorer la qualité de vie et les chances de survie de tous nos concitoyens et concitoyennes. Le soutien que vous apportez à ses actions lui permet de poursuivre sa mission et d'unir ses forces pour mieux prévenir et guérir.

Adoptée.

CLUB DE L'AMITIÉ DE PLAISANCE

*Janvier ! Nouvelle Année !
Nouveau calendrier ! Nouvelles activités !
Nouveau comité !*

L'assemblée générale s'est tenue à la salle municipale ce 28 janvier dernier. Cet exercice important a permis de former une équipe dynamique, d'évaluer son action passée et de décider d'un avenir amélioré. Motiver et intéresser une association de 131 membres, voilà ce à quoi l'équipe se consacrera pour 2010.

Georgette Ménard, Présidente
Guy Marcotte, Secrétaire-trésorier
Lise Sanscartier Desjardins, Administratrice
Jean-Paul Desjardins, Administrateur

Pierre Laflamme, Vice-président
Janine Marcotte, Administratrice
Jacques Labonté, Administrateur

Un grand merci à Mesdames Agathe Laplante et Suzanne St-Germain Ménard pour leur dévouement, leur engagement et leur collaboration au sein de notre club.

Bien sûr, des membres bénévoles très impliqués, une forte participation intéressée aux activités feront que ce club d'ainé(e)s soit vivant et fort dans notre communauté ! C'est donc un rendez-vous, tous les jeudis, à votre lieu de rencontre, la salle municipale. Aux aîné(e)s d'en profiter !

Activités à ne pas manquer :

Souper St-Valentin	11 février
Souper St-Patrick	11 mars
Cabane à sucre au Palais Gommé	25 mars



N'hésitez pas à vous procurer le calendrier d'activités (819) 427-5748 ou (819) 427-5718.

Georgette Ménard, Présidente

PAROISSE CŒUR-TRÈS-PUR-DE-MARIE



Activités à venir dans notre paroisse :

1. CONFIRMATION

Pour les jeunes de 16 ans et plus qui désireraient être confirmés en 2010, un cheminement vous est offert à la salle de pastorale de Thurso. La première rencontre aura lieu le 10 février prochain à 19h.

2. ADORATION

Tous les 2^{ième} mardi du mois de 13h à 16h à l'église, il y a adoration depuis l'automne. Les gens se relaient et viennent prier pour la période de leur choix devant le Saint-Sacrement. La messe suit à 16h. Continuons de venir veiller et prier ensemble avec Jésus.

3. MERCREDI DES CENDRES

Mercredi le 17 février 2010 ce sera le Mercredi des Cendres et une célébration aura lieu à l'église de Thurso à 16h. Avec le Vendredi Saint, ce sont les deux seules journées de jeûne et d'abstinence de l'année.

4. JMJ

Nous nous préparons pour les Journées Mondiales de la Jeunesse qui se tiendront à Madrid, Espagne en 2011 du 10 au 22 août. Pour les jeunes de 18 ans et plus qui seraient intéressés à vivre cette expérience extraordinaire et pour avoir plus d'informations, vous pouvez me contacter au (819) 790-9354 ou contacter le frère Miguel Sancha Montes au (819) 777-8661 ou par courriel à : auchene@diocesegatineau.org. Une rencontre possible d'informations pourra se faire dans notre zone pastorale de la Petite-Nation.

5. PRIÈRE DE TAIZÉ

Elle s'adresse d'abord aux jeunes mais aussi aux moins jeunes qui demeurent jeunes de cœur. Elle se tient cette année à l'église de St-Sixte à chaque 1^{er} lundi du mois à 19h. Elle est d'une durée de 50 minutes environ. Il y a des chants, des moments de méditation et d'adoration et lecture de la Parole. Venez voir ! Le tout est parti du concept vécu en France, à Taizé, où de nombreux jeunes de tous les pays se rassemblent pour prier, chanter et adorer ensemble le Seigneur.

Louise Villemure

DIMES ET DONS

Les responsables de la dime vous informent qu'en 2009 nous avons recueilli 10 450\$. Ce montant nous permet d'acquitter les factures suivantes : assurances et taxes, chauffage et une partie de l'électricité, ce sont là une partie des dépenses importantes pour garder notre lieu de culte fonctionnel. Notre église nous appartient à chacun de faire sa part.

Merci à vous qui avez signé le formulaire pour les retraits pré-autorisés, ceci nous assure un revenu fort appréciable. Merci aussi aux généreux donateurs. Notre objectif pour l'année 2010 est de 10 000\$. Le bilan complet 2009 sera à votre disposition sous peu.

Voici les trois façons d'acquitter votre dime :

- À la quête le dimanche
- A la Caisse Populaire
- Par la poste : 277, rue Principale, Plaisance (Québec) J0V 1S0



LOTÉRIE DE LA BAPN

La Banque Alimentaire de la Petite-Nation met en place sa première grosse levée de fonds pour lui permettre d'opérer toute l'année.

Nous avons rejoint 560 familles avec les argents et denrées ramassés lors de la Guignolée. La B.A.P.N. doit répondre à la demande les onze mois suivants de l'année. En moyenne, 700 familles ont recours au service de la B.A.P.N. pour 2 ou 3 dépannages annuellement.

Le coût du billet 120\$, soit 10\$/mois. Vous pouvez acheter en groupe. Un reçu d'impôt de 60\$ vous est remis pour la partie servant à la BAPN.

Votre billet vous permet de gagner 1 des **4 prix totalisant 1200\$**, et ce, **chaque mois** : soit **1 de 500\$, 1 de 300\$ et 2 de 200\$**.

Vous avez **1 chance sur 7** de gagner et votre billet est admissible à tous les tirages, même si vous gagnez une fois. **Vous pourriez donc gagner 12 fois si la chance vous est favorable.**

Merci de votre participation et bonne chance.



Pour vous procurez un billet, veuillez vous adresser à Yvon Chénier (819) 427-8232, Guy Therrien (819) 983-7354 ou à la B.A.P.N. (819) 983-3191.



PROGRAMMES DE RÉNOVATION DOMICILIAIRE



Vous trouverez ci-dessous un exemplaire de promotion du programme Réno-Village. Vous y trouverez les principaux détails de ce programme.

PROGRAMMES DE RÉNOVATION DOMICILIAIRE : RÉNO-VILLAGE ET PRU (programme de réparation d'urgence)

Il est toujours possible de recevoir des subventions de rénovation domiciliaire pour l'année 2010. Nous avons deux programmes à cette fin, le **RÉNO-VILLAGE ET LE PRU**, lesquels sont supervisés par le chargé de projet nommé pour traiter toutes les demandes dans tout le territoire de la MRC de Papineau.

Le programme **Réno-Village** vise essentiellement les familles à très faible revenu, dont la valeur uniformisée de leur résidence (indiquée sur le compte de taxes) est inférieure à 60,000\$. Cette aide financière peut atteindre 10,000\$.

Le programme **PRU**, en ait un, ciblant les propriétés qui nécessitent des réparations d'urgence et vise essentiellement les familles à très faible revenu, dont la valeur uniformisée de leur résidence (indiquée sur le compte de taxes) est inférieure à 75,000\$. Cette aide financière peut atteindre 5,000\$.

Vous croyez être éligible, vous voulez faire une demande de subvention ou désirez plus d'informations, communiquez avec le chargé de projet, Monsieur Claude Bigras au 819-428-3993

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN/ANIMATEUR EN LOISIRS

Aux personnes intéressées par ce poste, faire parvenir votre curriculum vitae aux coordonnées ci-bas mentionnées avant le 5 mars 2010.

Organisme : Municipalité de Plaisance.

Description de l'organisme

274, rue Desjardins
Plaisance (Québec)
J0V 1S0
dg@ville.plaisance.qc.ca

Type de poste

Permanent, temps plein.

Responsabilités

Sous l'autorité du directeur général et en collaboration avec l'association des loisirs de Plaisance, le technicien/animateur en loisirs participera à l'identification des besoins du milieu. Il élaborera, mettra en place et surveillera les diverses activités sportives, communautaires et culturelles.

Exigences

Polyvalent, innovateur, responsable et autonome, doté d'un solide esprit d'équipe et d'habiletés en planification, ainsi qu'une bonne capacité d'adaptation et de gestion des priorités.

Diplômes, expérience dans le domaine sont des atouts.

Connaissance des logiciels de bureautique et d'internet.

Commentaires

35 heures/semaine (horaire variable incluant soirs, fins de semaine et jours fériés).

Conditions salariales

Rémunération à discuter, selon l'expérience.

Responsable

Benoit Hébert
dg@ville.plaisance.qc.ca

Téléphone : (819) 427-5363

Télécopieur : (819) 427-5015

Date d'entrée en vigueur : 3 février 2010

Date limite du concours : 5 mars 2010